

Procès-verbal de la 274^e assemblée extraordinaire du comité exécutif du Cégep régional de Lanaudière tenue le mardi 15 juin 2021, à 17 h sous la présidence de Mme Hélène Bailleu, directrice générale.

Sont présents :

Mesdames Nancy Lapointe
Caroline Otis
Johanne Giguère

Messieurs Jean-François Désy
Stéphane Dignard
Sylvain Riendeau

Absences motivées :

Monsieur William Desormeaux

Participent également à l'assemblée :

Mesdames Esther Fournier, directrice des ressources financières et de la formation continue

Nadia Grondin, directrice des ressources humaines et des affaires corporatives

Monsieur Marc Cardinal, directeur des ressources matérielles et des technologies de l'information

Agit comme secrétaire de l'assemblée :

Madame Elianne Duchesne



Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée :

La présidente d'assemblée souhaite la bienvenue et constate le quorum. Elle déclare l'assemblée ouverte.

274.1 Adoption de l'ordre du jour :

*Sur proposition de M. Jean-François Désy, dûment appuyée par
Mme Johanne Giguère,*

CERL-210615-01

« Il est résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

274.1 Adoption de l'ordre du jour

*274.2 Nomination au poste de direction adjointe à la direction des
ressources humaines au collège constituant de L'Assomption*

274.3 Levée de l'assemblée. »

Adoptée à l'unanimité.

274.2 Nomination au poste de direction adjointe à la direction des ressources humaines au collège constituant de L'Assomption :

À son assemblée du 20 avril 2021, le comité exécutif autorisait, suivant le départ de Mme Valérie Venne, à titre de directrice adjointe à la direction des ressources humaines au collège constituant de L'Assomption, une résolution à l'effet de pourvoir ce poste d'un nouveau titulaire.

Le comité de sélection était composé de Mme Hélène Bailleu, directrice générale, Mme Caroline Otis, directrice du collège constituant de L'Assomption, Mme Anne Higgins, à titre de cadre désignée par la direction générale, Mme Sonia Ducharme-Beausoleil, à titre de membre représentant la section locale de l'Association des cadres et Mme Nadia Grondin, directrice des ressources humaines et secrétaire du comité.

Au terme de ses travaux, le comité de sélection recommande unanimement de retenir la candidature de Mme Marie-Ève Germain au poste de direction adjointe à la direction des ressources humaines au collège constituant de L'Assomption.

*Attendu le poste de direction adjointe à la direction des ressources
humaines au collège constituant de L'Assomption laissé vacant suite
au départ de la titulaire;*

Attendu la résolution CERL-210420-07 à l'effet de combler ce poste;

*Attendu le concours de sélection tenu pour pourvoir ce poste d'un
nouveau titulaire;*

*Attendu le résultat des travaux menés par le comité de sélection et sa
recommandation unanime;*

*Attendu l'article 5.1 du Règlement no 9 portant sur la dotation qui
précise que le comité exécutif nomme le personnel cadre;*

Sur proposition de Mme Nancy Lapointe, dûment appuyée par Mme Caroline Otis,

CERL-210615-02

« Il est résolu de nommer Mme Marie-Ève Germain au poste de direction adjointe à la direction des ressources humaines (ADM7) au collège constituant de L'Assomption, et ce, à compter du 16 août 2021. »

Adoptée à l'unanimité.

274.3 Levée de l'assemblée :

La séance est levée à 17 h 09.

.....
Présidente

.....
Secrétaire de l'assemblée